

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AUSSAC-VADALLE**

**délibération :**  
**N° 2014\_34\_1**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille quatorze , le mercredi 17 décembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 09 Décembre 2014

Présents :

**Titulaires** : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

**Objet : Décisions modificatives**

**Absent(s)** : Monsieur BERNIER WILFRID

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Gérard LIOT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'adopter une décision modificative au budget, comme suit :

**Crédits supplémentaires :**

**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 66 compte 6615 : + 500,00 €  
Chapitre 011 compte 60622 : - 500,00 €

**Virement de crédits :**

**Dépenses d'investissement :**

Op 45 compte 2313 : - 2020,00 €  
OPFI compte 10223 : + 2020,00 €

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative du budget;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

**Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 17/12/2014 et transmis en sous-préfecture le 19/12/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Gérard LIOT